



### Projet de créer :

Un **lieu de vie écologique**, avec des résidents **sensibles à la nature et aux arts et la culture**, mais de tous horizons et compétences (permaculture, artisanat, informatique, accueil, thérapie,...) et intergénérationnel.

Un peu plus précisément :

- un éco-lieu et ses résidents tendant à **réduire l'empreinte écologique**, et visant tant que possible **l'autonomie alimentaire et énergétique**.

Des habitats autonomes par foyer, avec la mise en commun de matériel et d'activités propres au lieu, dans un esprit de **coopération** et de **bienveillance**.

- un **centre programmeur d'activités** favorisant les **arts**, le **bien être**, et la **connexion à la nature**.

Des personnes vivant sur place programment des intervenants et/ou proposent elles-mêmes des activités, gérées administrativement par l'**association Les Art-Chimistes** (créée en 2010).

Un **bâtiment dédié à ces activités** (incluant au moins une grande salle, de 100m<sup>2</sup> minimum), et des chambres, dortoirs, petits appartements, une zone camping pour accueillir stagiaires et visiteurs.

### → Les différents services du centre :

#### ● Stages et Ateliers

Activités de bien-être, d'éveil, de ressourcement et de reconnexion à la nature (pratiques artistiques, méditation, développement personnel, randonnées, immersion nature,...)

#### ● Évènements

Spectacles artistiques, festivals, fêtes locales ou saisonnières, conférences, forums

#### ● Rencontres ou projets artistiques, philosophiques

Résidences d'artistes, studio d'enregistrement, cercles de sagesse, lieu de retraite/inspiration pour écrivains, chercheurs,...

#### ● Éducation et enseignement

École alternative au minima d'inspiration Montessori, Steiner, Freinet,... ou encore mieux Sudbury (école libre, démocratique). Importance de l'environnement dans l'éducation et l'enseignement : la nature et les activités des adultes, la rencontre des personnes venant de l'extérieur, les activités dans les villages voisins...

#### ● Location

- des chambres, du camping pour des touristes souhaitant se ressourcer ou randonner,  
- des petits appartements pour personnes âgées en résidence, artistes en création, ou en gîte rural,

- de la grande salle pour des groupes,

- ✓ Des activités parallèles à celles du centre sont évidemment souhaitées (toute profession pourvu qu'elle soit en cohérence avec les principes de l'éco-lieu : respect écologie, relations humaines, animation, etc) : menuisier, médecin, boulanger,...

→ **Espaces communs possibles pour la vie du lieu (outre activités du centre) :**

- grandes salles pour pratiques quotidiennes, fêtes (anniversaire, nouvel an,...)
- salles moyennes pour réunions, classe
- petites salles : bureaux, informatique et espaces pour consultations, cours ou massages,
- laverie, buanderie
- grande cuisine, salle à manger
- bibliothèque, médiathèque, cinémathèque avec lieu de projection de films
- studio de musique pour répétitions, enregistrement
- ateliers de bricolage, menuiserie, herboristerie, couture, séchage ou conservation fruits/légumes,...
- annexe pour matériel commun (machines, outils)
- garage pour véhicules partagés
- ....

→ **Espaces privés :**

A terme chacun choisit selon ses goûts et son budget son type d'habitat, sa superficie (yourte, maison bois, pierre, terre, paille, roulotte, tiny house, earthship,...). Selon aussi les normes acceptées par la commune...

Comme dans d'autres domaines une aide mutuelle à la co-construction permet de minimiser les coûts (chantier participatif) et rapproche les futurs résidents par des expériences communes.

→ **Lieu de prédilection :**

Montagne et nature sauvage. A priori pas trop loin de Chambéry et Genève. Le massif des Bauges, assez sauvage mais entouré de villes comme Annecy, Aix les Bains et Chambéry, pourrait correspondre à ce **compromis nature/vie culturelle**.

Minimum 2 hectares en pleine nature, allant jusqu'à 10 hectares et plus, avec des bois, des prés, un minimum de zone plane. Voisin d'une forêt ou d'un coteau de montagne, incluant une source ou un torrent sain.

→ **Le financement :**

Une structure juridique en habitat participatif (SCI, coopérative d'habitants,...) peut gérer l'aspect administratif, juridique, économique en proposant des parts pour l'achat du lieu.

Si le plus grand nombre des futurs résidents peut participer, le financement est évidemment plus facilement viable et équitable, mais la notion de richesse doit être plus large que celle uniquement pécuniaire. Des apports individuels et variables peuvent ainsi être envisagés en fonction des moyens, de l'engagement et des motivations de chaque personne.

Chaque investisseur prête pour l'ensemble du projet, mais a sa part récupérable s'il se retire du projet (avec un préavis et délai, le temps de retrouver un autre financeur sur la part).

Les personnes qui investissent dans un tel lieu de vie peuvent habiter sur place, ou faire une épargne utile en prêtant au projet, ou remettre à plus tard leur venue, venir de façon ponctuelle ou régulière.

Un loyer modique (moindre d'un RSA) quel que soit l'habitat de chaque résident non investisseur, permet de rembourser les investisseurs à long terme sans intérêts.

De plus nous avons à élaborer un dossier conséquent pour recevoir des subventions d'organismes (Colibris, Global Ecovillage Network, collectivités territoriales,...), un crédit de la Nef ou Crédit Coopératif (banques éthiques), et de communiquer (site, réseaux sociaux, conférences) pour trouver des mécènes, des sponsors, et obtenir des dons ou prêts sans intérêts (parts de l'habitat participatif) de particuliers. Un financement participatif et sa communication permet de connaître le projet autant qu'assembler une somme supplémentaire.

### → La vie économique du lieu :

Chacun participe à diverses tâches communes (entretien du lieu, cueillette, ménage, réparation, réunions, ...), et chacun a soit des activités rémunératrices sur le lieu pour lui-même et éventuellement le centre (location espace, animation,...), soit un travail extérieur, ou retraite, chômage,...

Les résidents investis dans les activités du centre sont rémunérés par l'association les Art-Chimistes.

Une monnaie locale citoyenne (MLC) peut être créée pour les échanges dans le lieu et avec les commerces et particuliers le souhaitant dans la région. Celle-ci permet de dynamiser l'économie locale par une monnaie d'usage.

La création monétaire de la MLC se réalise chaque mois par la distribution d'un Revenu de base individuel pour chaque résident (cf Frédéric Bosqué et son projet Tera). De plus les bénéfices générés par le centre sont transformés en MLC. Plus il y a d'activité de production (stage, vente de légumes, artisanat, concert,...) et d'achat avec l'extérieur de l'éco-lieu par les résidents, plus il y a de MLC en circulation, et cela dynamise la vie économique et culturelle de la région comme celle de l'éco-lieu.

La production alimentaire (cueillette champignons des bois, plantes et fleurs sauvages comestibles, vergers et maraîchage) tend plutôt vers une forme d'autonomie, mais les surplus ponctuels ou réguliers peuvent être vendus dans les commerces des localités voisines.

### → Valeurs à partager, le vivre-ensemble entre résidents :

Sur tous les aspects de la vie du lieu une démarche globale ou **holistique** me semble fondamentale, comme dans la permaculture, le monde du libre en informatique ou la sagesse des peuples premiers.

Faire **confiance** en la nature humaine, donc en soi et les autres, en la vie qui nous englobe et avec laquelle nous sommes en inter-connexion et inter-dépendance.

La **relation à la nature** nous aide vraiment à ressentir les liens subtils entre toutes choses (holistique), une sécurité fondamentale (confiance), et cette appartenance à la Vie (inclusion) qui permettent tout simplement un sentiment de bienveillance envers les êtres vivants, un enthousiasme spontané pour ce qui nous motive profondément et pour embrasser l'inconnu.

De là découlent des **valeurs de vivre-ensemble** comme le respect, la tolérance, la responsabilité, la coopération, le partage, la communion,...

**La nature nous confronte à notre nature** : le rapport au sauvage, au non-contrôlé en nous est le même que notre rapport à la nature non modifiée par l'humain.

Outre le bienfait du contact à la nature, il y a de même l'**expérience artistique** qui est non seulement vitale individuellement, mais aussi pour une communauté donnée qui vit ces partages. Cette « nature » intérieure suscitée, exprimée par la pratique artistique prend tout son sens dans la **libre célébration** de la vie des événements du lieu et de ses résidents, selon les envies, humeurs et vécus individuels et collectifs, ainsi que dans les événements offerts au public extérieur (festival, etc).

L'objectif du Centre qui est « Relier Nature et Culture » se rapporte à ces réflexions et valeurs à partager entre les résidents de l'éco-lieu, et pour les personnes extérieures en recherche de ces expériences et

perspectives. C'est à dire fondamentalement **réconcilier** l'être civilisé moderne à sa nature profonde, et à la nature sauvage.

→ **Gouvernance partagée / Cohésion du collectif**

- Gouvernance : on peut s'inspirer par ex du fonctionnement de la sociocratie, des principes de la CNV (communication non-violente), de la méthode du Rêve de Dragon, en une démocratie appliquée, avec par ex cercles de paroles, décisions par consensus, un facilitateur, des cercles restauratifs, etc...s
- Cohésion : on développe individuellement et collectivement une démarche intérieure (psychologique, philosophique, spirituelle) avec notamment des moments communs en empathie (célébrations : rituels, événements artistiques, créations collectives,...) favorisant un partage émotionnel, un sentiment de communion, des activités ensemble donnant du sens, nourrissant l'être intérieur ou l'âme.

La complémentarité entre la cohérence (gouvernance partagée) et la cohésion du collectif est nécessaire, afin de ne pas miser uniquement sur la technique (règles) qui solutionnerait tout, ni de miser uniquement sur l'attitude intérieure (spontanéité ou méditation) qui aurait réponse à tout.

→ **Fonctionnement pratique, répartition des tâches entre résidents**

Chaque résident a une ou quelques responsabilités et des tâches communes à exécuter.

Par ex un permaculteur est responsable du jardin, du verger, mais fait appel aux résidents pour l'aider dans des moments plus importants de cueillette, ou bien le ménage des parties communes est accompli par tout le monde à tour de rôle, mais une personne gère les tâches à accomplir.

Des réunions permettent de décider, réguler ensemble les tâches et activités du lieu, apporter de nouvelles idées, régler des problématiques, célébrer les réussites et difficultés...

Un agenda commun est tenu pour noter tâches et réunions des résidents, et un autre pour les activités et événements du centre.

**Contact Art-Terre : 06 28 06 07 56 – [art.terre.ecolieu@gmail.com](mailto:art.terre.ecolieu@gmail.com)**

■ pour + d'infos :

- demander la Raison d'Être et la Charte
- bientôt notre site en ligne...
- page facebook <https://www.facebook.com/ecolieu.ArtTerre>
- groupe facebook <https://www.facebook.com/groups/ArtTerre/>